

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

—
IPSEN SA

31 mai 2013



Avertissement

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Agenda

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Agenda

- **Ouverture de la séance et composition du Bureau**
- **Mentions légales**
- **Profil et stratégie**
- **Evénements marquants en 2012**
- **Résultats financiers 2012**
- **Présentation du résultat de la société Ipsen SA et proposition d'affectation**
- **Point sur le premier trimestre 2013 et objectifs 2013**

- **Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques**
- **Principes et règles de détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux**
- **Rapports des Commissaires aux comptes**

- **Questions de la salle**
- **Présentation des résolutions et vote**

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Olivier Jochem
Secrétaire Général

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Susheel Surpal
Vice-Président Exécutif, Finance

Susheel Surpal
Vice-Président Exécutif, Finance

Marc de Garidel
Président-Directeur général
Christel Bories
Directeur général délégué

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Antoine Flochel
Président du Comité des Rémunérations

Fabien Brovedani – Deloitte & Associés
Philippe Grandclerc – KPMG

Olivier Jochem
Secrétaire Général

Ouverture de la séance et composition du Bureau

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Mentions légales

Olivier Jochem

Secrétaire général

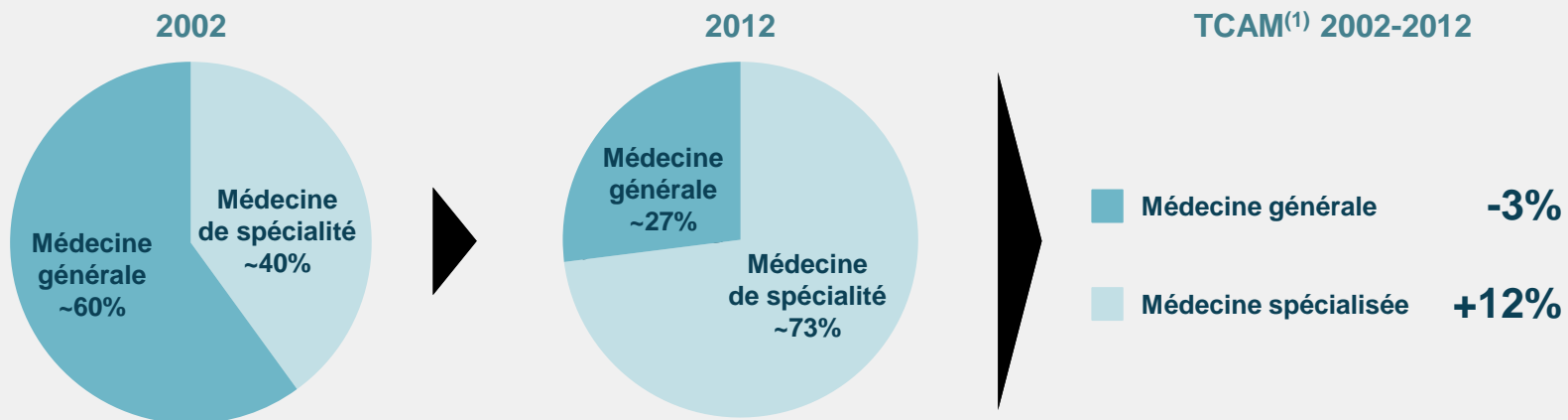
Profil et stratégie

Marc de Garidel

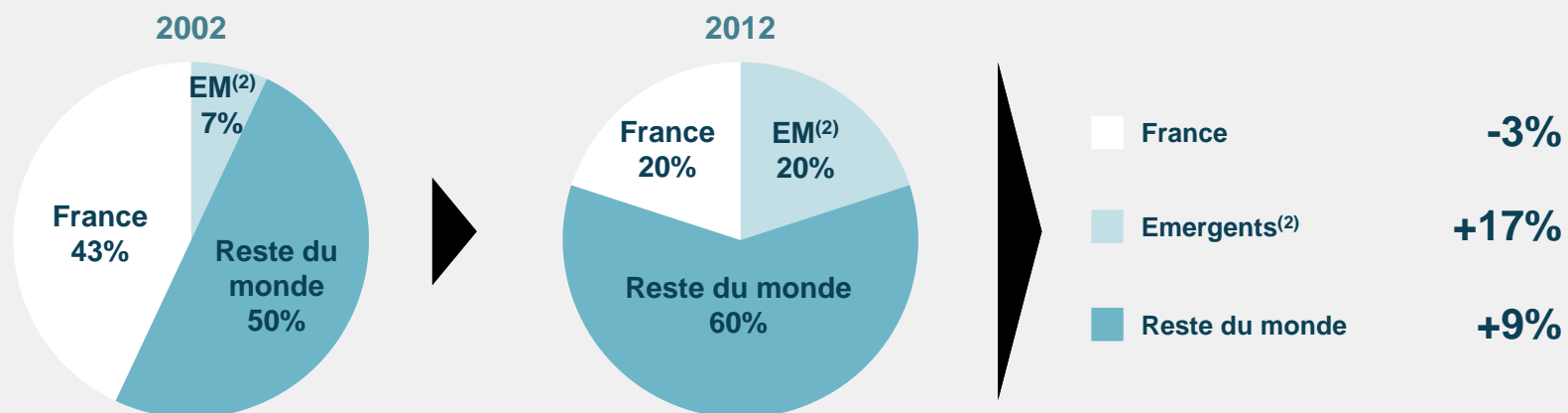
Président-Directeur général

Le profil d'Ipsen a considérablement évolué en 10 ans

Répartition des ventes de médicaments par segment



Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique



Ipsen a pour ambition de devenir un leader mondial dans le traitement des maladies invalidantes d'ici à 2020

Accroître la spécialisation

Investir pour croître

Tirer parti de notre présence mondiale

Un modèle fondé sur des franchises commerciales...

...avec une organisation de la R&D au service des patients et ciblée sur les peptides et les toxines

**Ambition
2020**

Plus que doubler le chiffre d'affaires 2010⁽¹⁾

... et plus que tripler le résultat opérationnel⁽²⁾

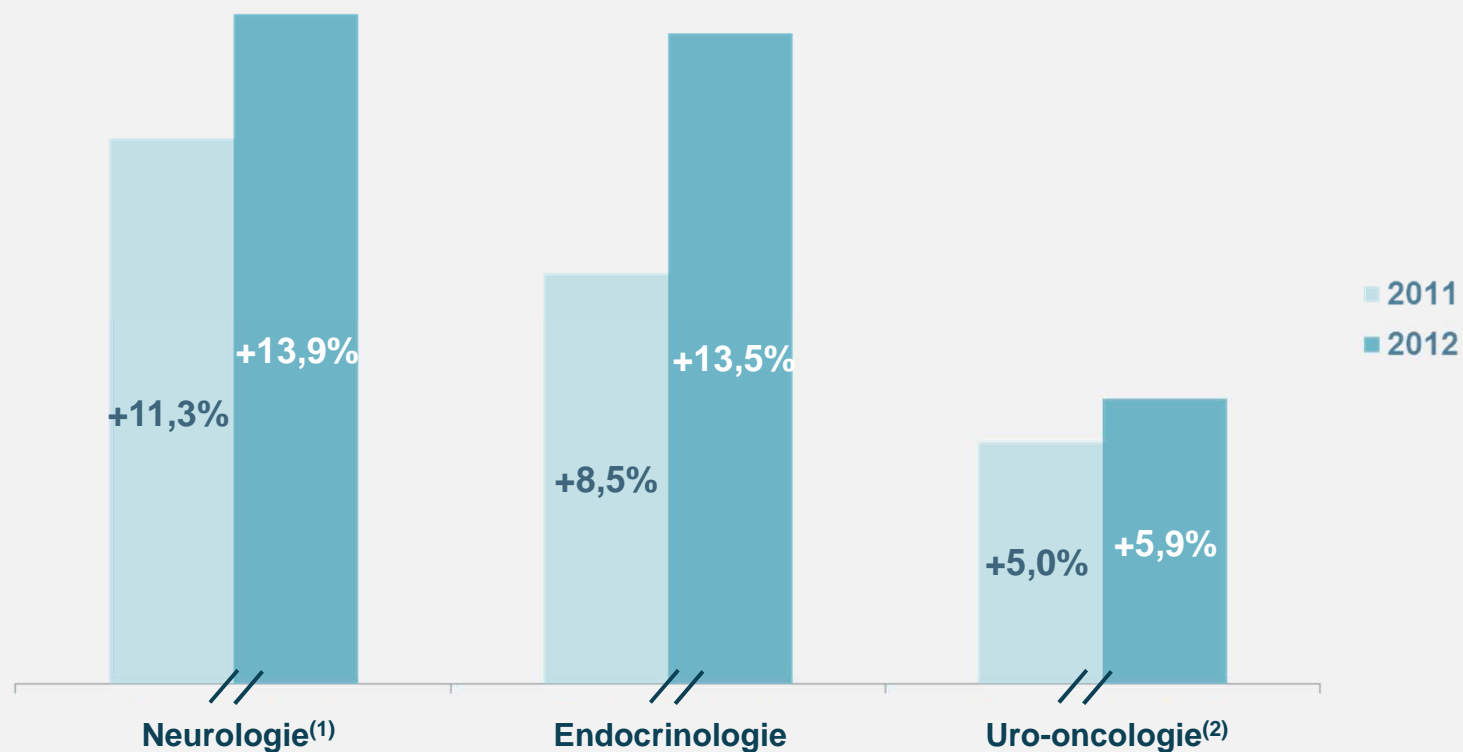
Evénements marquants en 2012

Marc de Garidel

Président-Directeur général

L'organisation en franchises a favorisé une accélération de la croissance en 2012

Croissance des franchises
d'une année sur l'autre à périmètre constant(*)



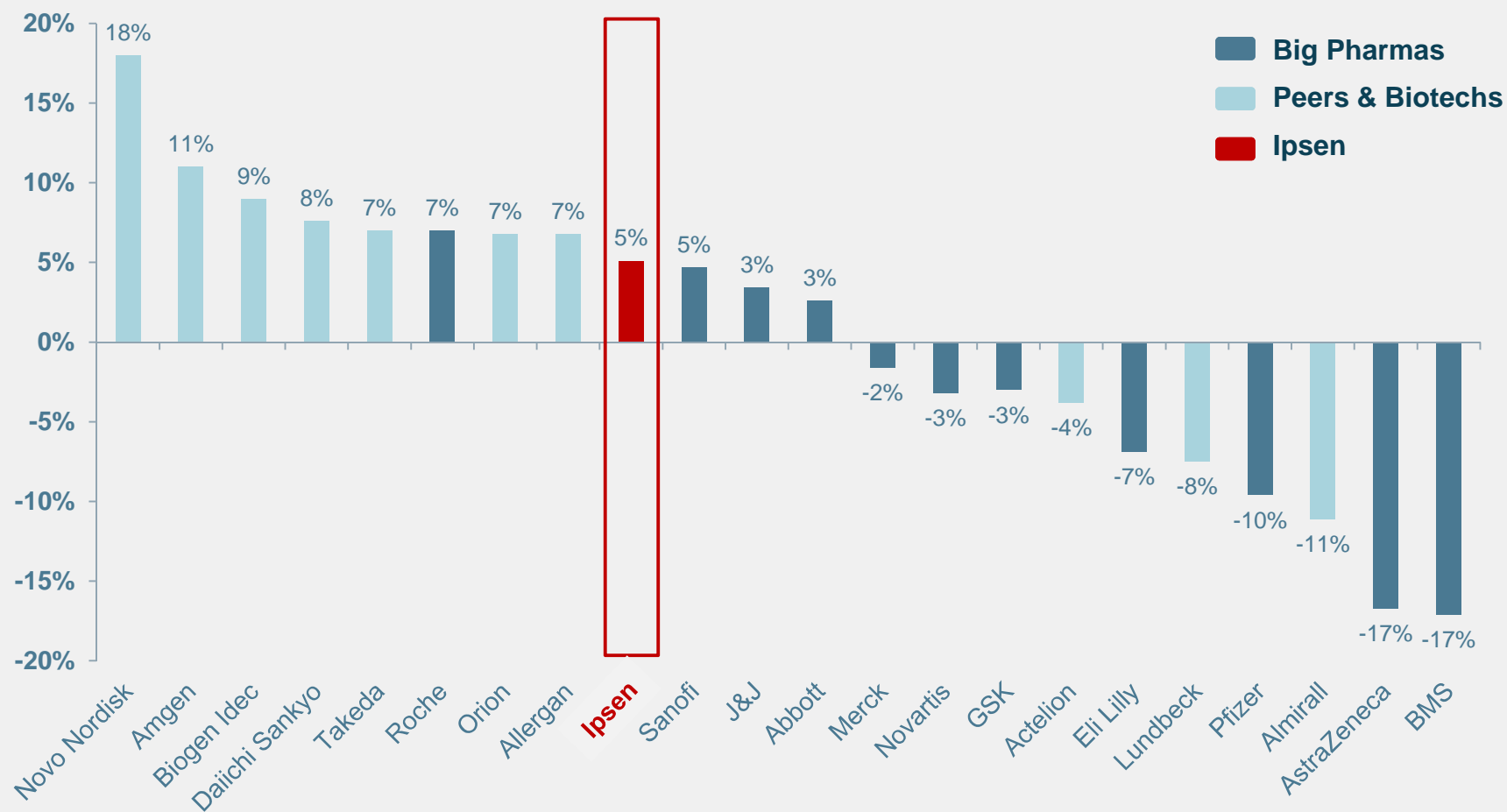
En 2012, Ipsen a dépassé ses objectifs de ventes et de marge opérationnelle

| | Objectifs 2012 | Réalisé en 2012 |
|---|----------------|-----------------|
| Médecine de spécialité – Vente de médicaments ^(*) | ~ +10,0% | +11,3% ✓ |
| Médecine générale – Vente de médicaments ^(*) | ~ (15,0%) | (13,2%) ✓ |
| Marge opérationnelle récurrente ajustée ^(**) | ~ 15,0% | 16,1% ✓ |

Note : Les objectifs ci-dessus sont exprimés à taux de change constant

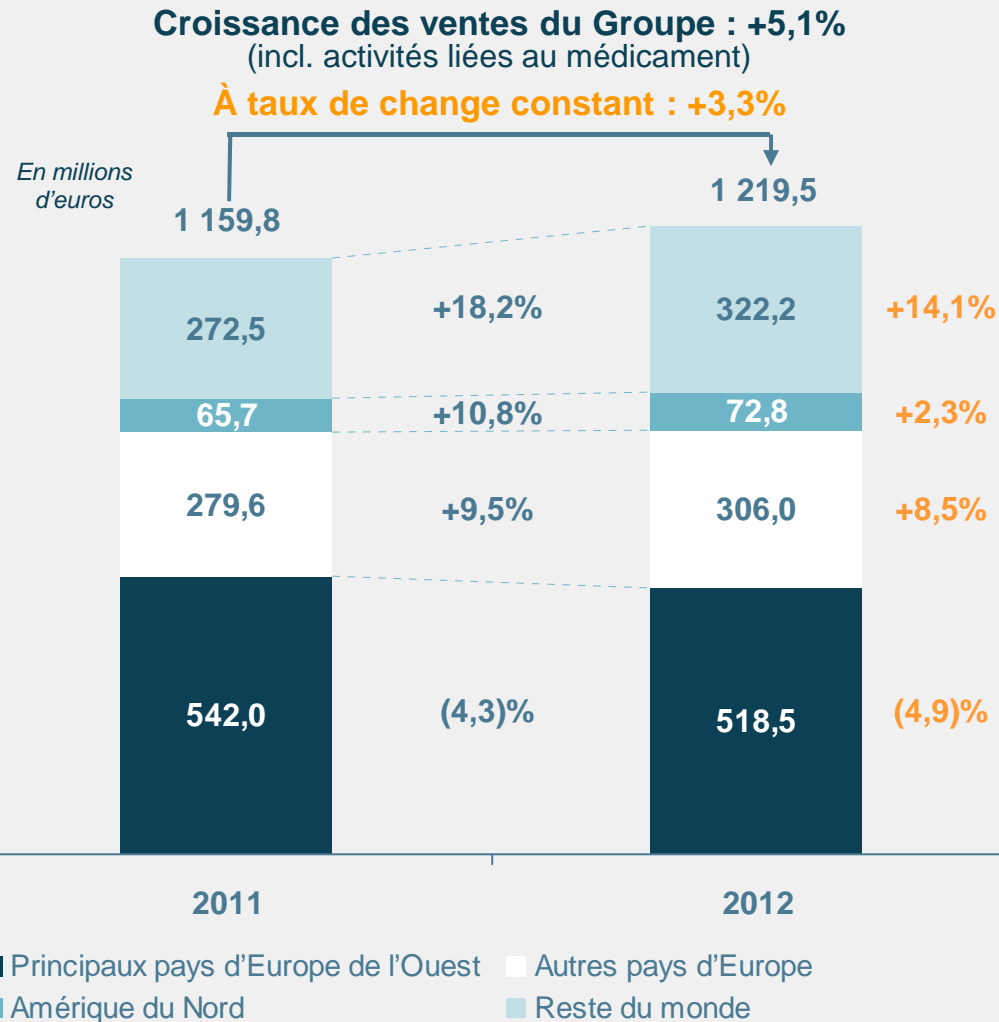
**Une forte performance opérationnelle
malgré la situation de la médecine générale en France**

Bonne croissance des ventes d'Ipsen en 2012 en comparaison des autres acteurs pharma et biotech



Ipsen croissance 2012 à taux de change constant : +3,3%

La forte croissance des ventes à l'étranger a permis de compenser la chute de la médecine générale France



- **Reste du monde**
 - Forte croissance en volumes dans la région
- **Amérique du Nord :**
 - Pénétration continue de Somatuline® et croissance des ventes de Dysport® au partenaire d'Ipsen
 - Ventes en hausse de 11,5% d'une année sur l'autre en excluant Apokyn®(*)
- **Autres pays d'Europe**
 - Poursuite de la croissance en volumes en Russie, Pologne, Pays-Bas et Ukraine
- **G5 Europe(**) :**
 - Forte croissance en médecine de spécialité impactée négativement par la médecine générale en France et les mesures administratives en Espagne
 - **Hors médecine générale en France, les pays du G5 ont présenté une croissance de 6,9% d'une année sur l'autre à taux de change constant**

La croissance 2012 a été tirée par les pays émergents...

Croissance(*)



~ +20%

- Grand succès de la campagne OTC pour Smecta® et Tanakan®
- Très bonne performance de Decapeptyl® et Dysport®, leaders de leur marché



~ +23%

- Très bonne performance de Dysport®, à la fois dans les indications thérapeutiques et esthétiques, leader du marché



~ +14%⁽¹⁾

¹ Performance ajustée pour exclure Etiasa®

- Bonne performance pénalisée par l'impact prix et volume de la destruction de stocks d'Etiasa®
- Très bonne performance de Decapeptyl®, en hausse de ~25%
- Poursuite de la pénétration de Smecta®

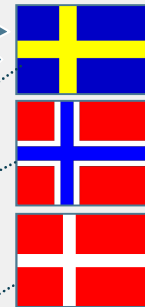
... et par une performance remarquable en Europe, en hausse de 7,6% hors médecine générale France

Exemples



Croissance(*) : ~ +14%

Très bonnes performances de Decapeptyl® et Somatuline®



Croissance(*) dans les pays Nordiques : ~ +14%

Bonnes performances de Decapeptyl® et Somatuline®



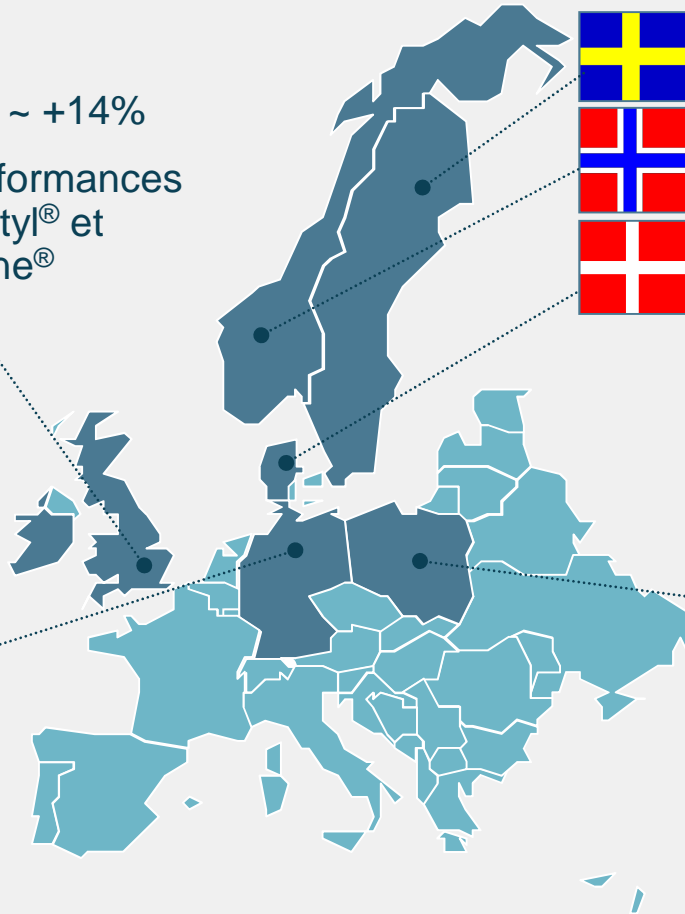
Croissance(*) : ~ +21%

Très bonne performance de Somatuline® et lancement réussi d'Hexvix®



Croissance(*) en Pologne: ~ +33%

Succès de la campagne de *market access* sur Somatuline®

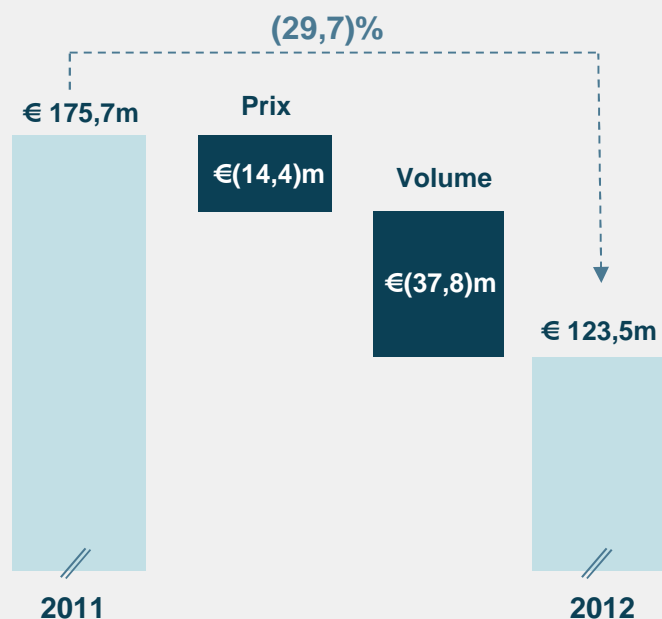


Des avancées cliniques clés en 2012, de la phase précoce à la phase III

| | Phase de développement clinique | Action | Molécule / Médicament |
|---|---------------------------------|---------------------|---|
| ✓ | Phase I | Débutée et terminée | BN 82451 Maladie d'Huntington |
| ✓ | Phase II | Débutée | Tasquinimod 4 POCs (tumeurs hépatiques, ovariennes, rénales et gastriques) |
| ✓ | Phase II | Débutée | Tasquinimod Maintenance post Docetaxel |
| ✓ | Phase II | Terminée | Dysport® Next Generation Rides de la glabelle - Europe |
| ✓ | Phase III | Recrutement terminé | Tasquinimod Cancer de la prostate métastatique résistant à la castration |
| ✓ | Phase III | Recrutement terminé | Dysport® Next Generation Dystonie cervicale - Europe |

En médecine générale, Ipsen s'adapte à un environnement français défavorable

Ventes de médecine générale en France en baisse de 29,7% sur 2012



Plan de restructuration de la médecine générale en France

- >175 positions, principalement commerciales (~ 2/3 des forces de ventes de médecine générale en France)

- Charges de restructuration exceptionnelles(*) comptabilisées en 2012 et majoritairement décaissées en 2013
- Synergies de la nouvelle organisation des opérations commerciales de la médecine générale en France anticipées en 2014

Ipsen sort de l'hémophilie

OBI-1 + site industriel de Milford(*)

- Les droits d'OBI-1 (rpFVIII) et le site industriel de Milford (USA) sont cédés à **Baxter** avec un paiement initial de 50 millions de dollars
- Paiements d'étapes additionnels et compléments de prix progressifs conditionnés au développement et à la commercialisation d'OBI-1

IB1001

- IB1001 (rFIX) est cédé à **Cangene** avec un paiement initial de 5,9 millions de dollars
- Paiements d'étapes additionnels et compléments de prix progressifs conditionnés au développement et à la commercialisation d'IB1001

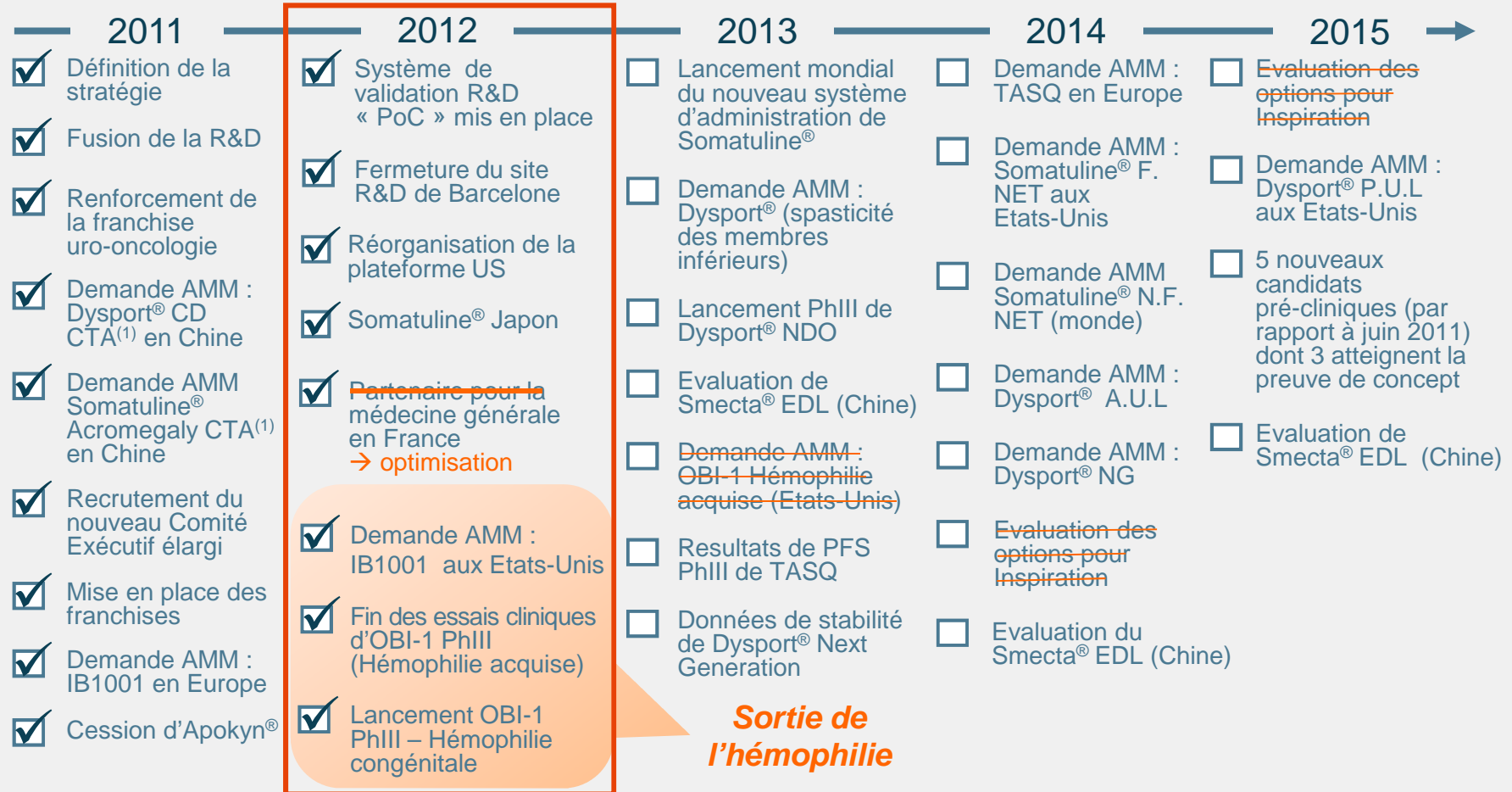
Termes financiers

Ipsen recevra :

- Environ 60% des paiements initiaux
- 80% des paiements à concurrence d'une valeur actualisée de 304 millions de dollars au dessus des paiements initiaux
 - 50% des produits de la vente au-delà de ce montant

- En 2012, charge de dépréciation exceptionnelle(**) de €100m dans les activités non poursuivies
- Tous les revenus et coûts liés à l'hémophilie réalloués aux activités non poursuivies

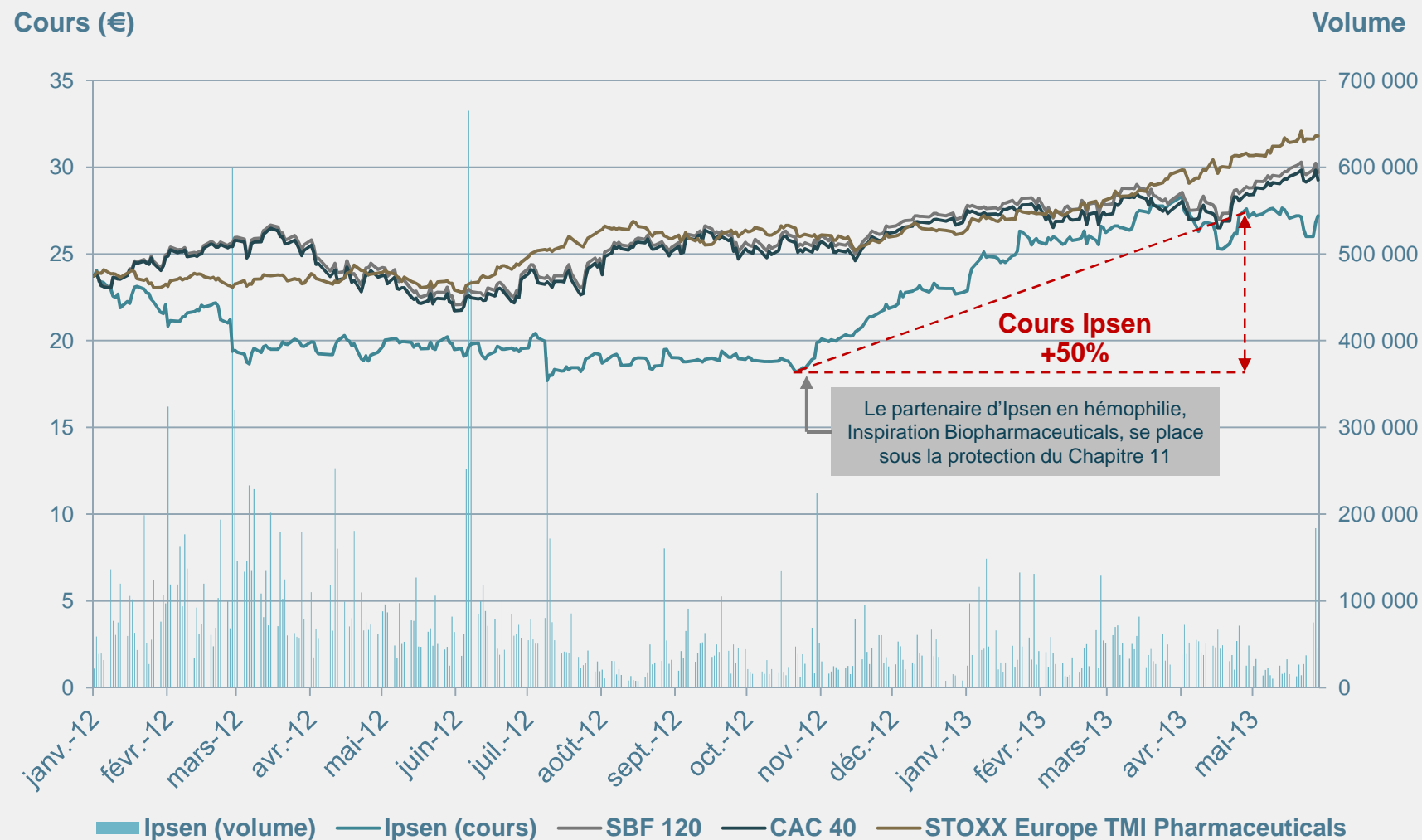
Progression de la transformation : nouvelle orientation pour la médecine générale France et sortie de l'hémophilie



Sortie de l'hémophilie

Poursuite de la transformation...

Évolution du titre Ipsen depuis le 2 janvier 2012(*)



Note: Le SBF 120, le CAC 40 et le Stoxx ont été rebasés au cours d'Ipsen du 2/1/2012 (Source : Reuters)

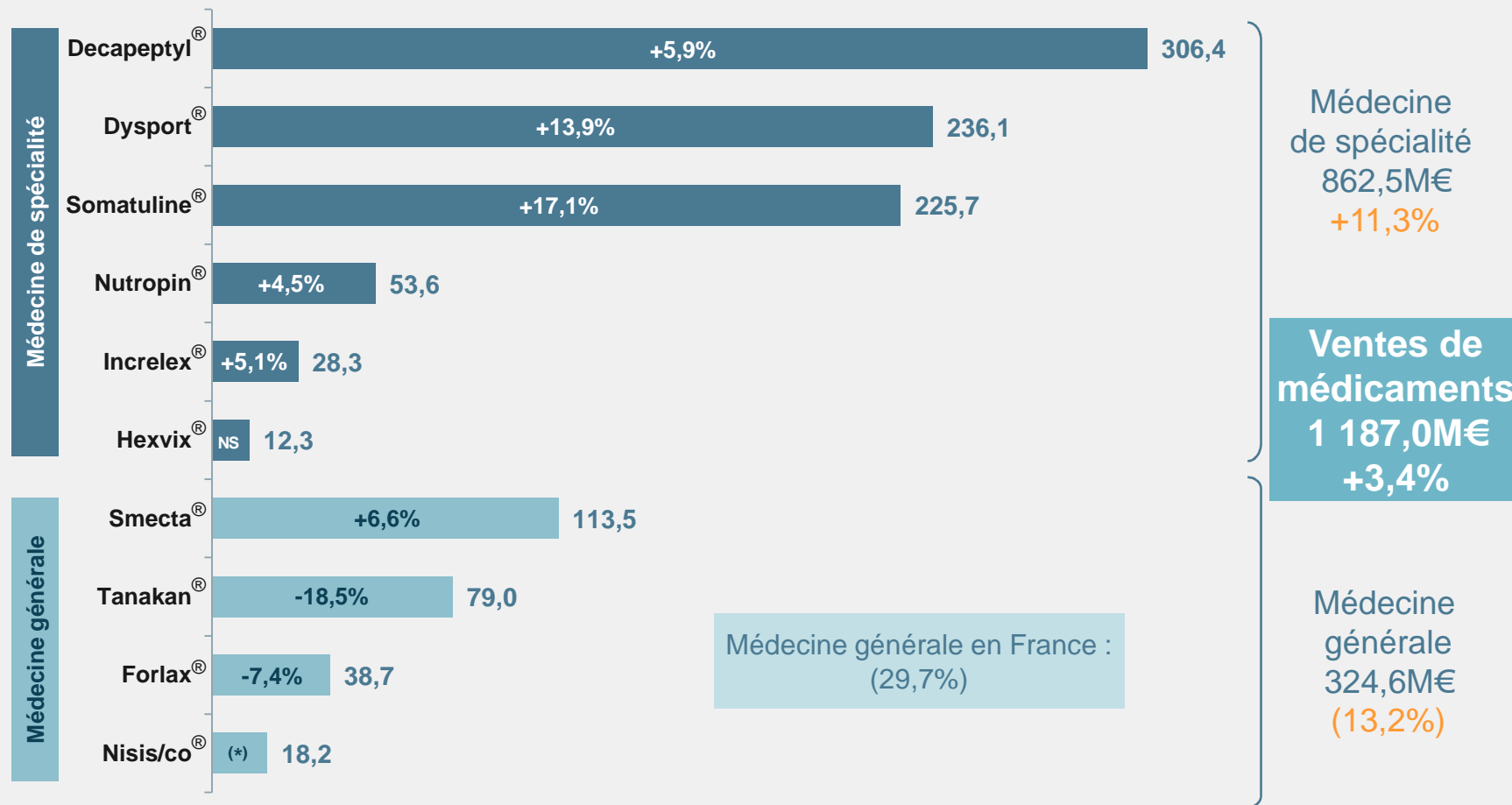
Résultats financiers 2012

Susheel Surpal

Vice-Président Exécutif, Finance

Forte croissance de la médecine de spécialité de 11,3%

Vente de médicaments – 2012
en millions d'euros – % à taux de change constant



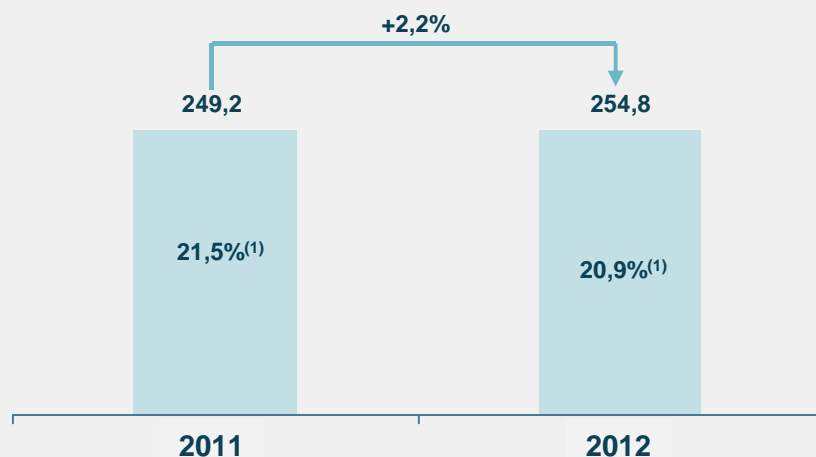
Compte de résultat simplifié 2012 et évolution

| <i>En millions d'euros</i> | 2011 | 2012 | Croissance (%) |
|---|---------|----------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 1 159,8 | 1 219,5 | +5,1% |
| Produits des activités ordinaires | 1 210,2 | 1 277,4 | +5,6% |
| Résultat opérationnel | 72,6 | 114,8 | +58,1% |
| Résultat opérationnel récurrent ajusté ^(*) | 197,5 | 196,0 | (0,8%) |
| Résultat net consolidé <i>(part du Groupe)</i> | 0,9 | (29,0) | - |
| Résultat dilué par action | 0,01 € | (0,35 €) | - |
| Résultat récurrent ajusté dilué par action ^(*) | 1,86 € | 1,74 € | (6,5%) |

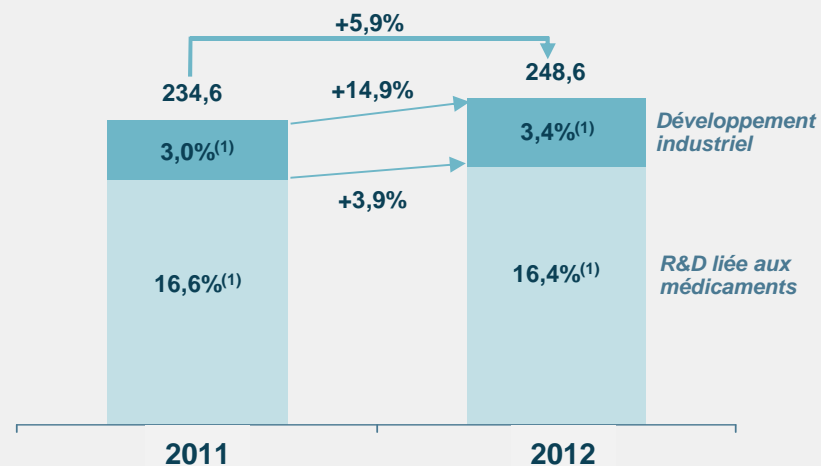
^(*) Avant prise en compte (i) des dépréciations d'actifs et (ii) des éléments non récurrents liés à la mise en œuvre de la stratégie annoncée le 9 juin 2011.
Les données 2011 ont été retraitées de façon à présenter une information comparable sur les deux périodes.

Compte de résultat(*) : éléments au-dessus du résultat opérationnel

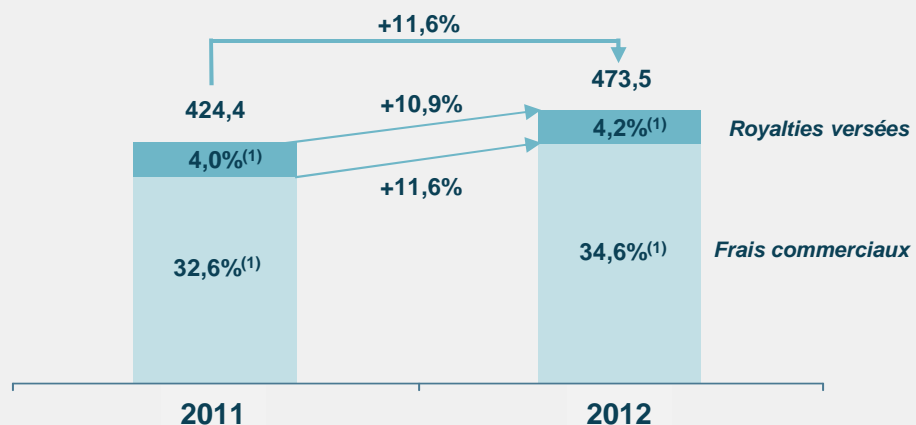
Coût de revient des ventes (M€)



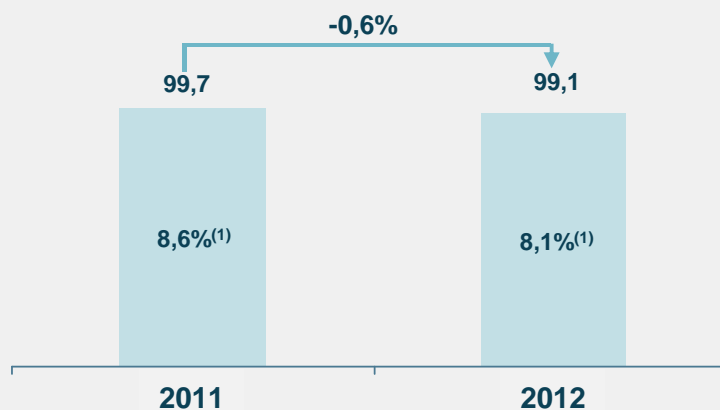
Recherche & Développement (M€)



Frais commerciaux et marketing (M€)

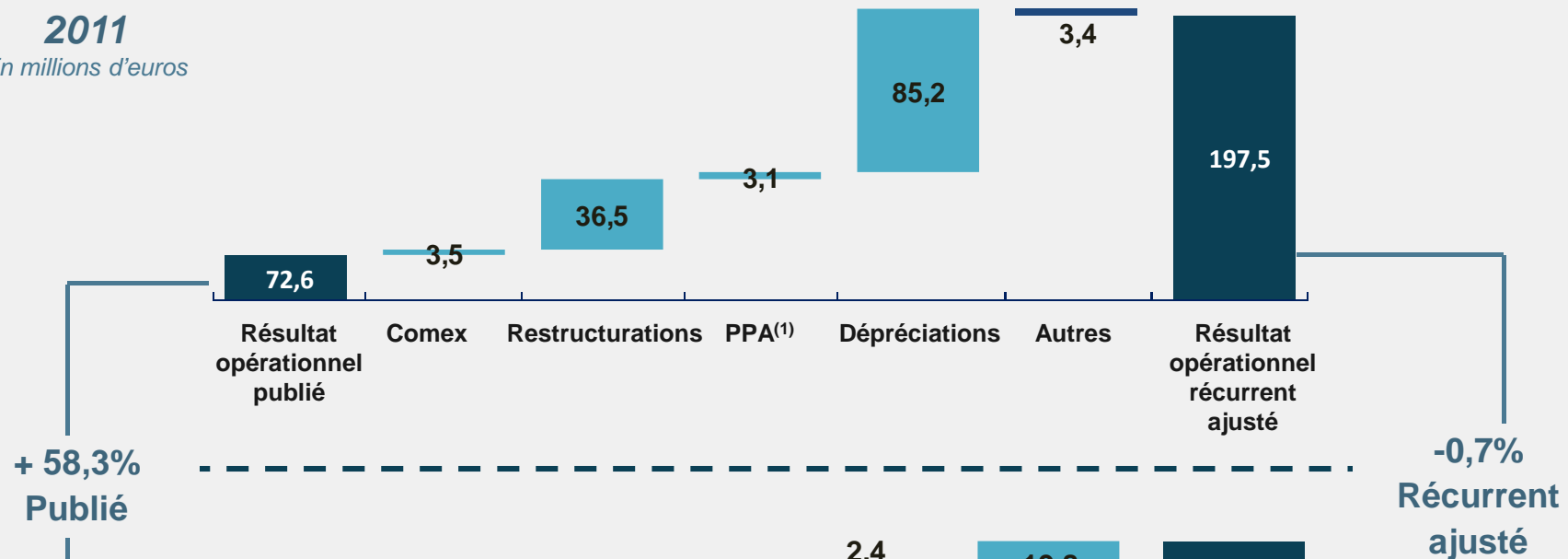


Frais généraux et administratifs (M€)

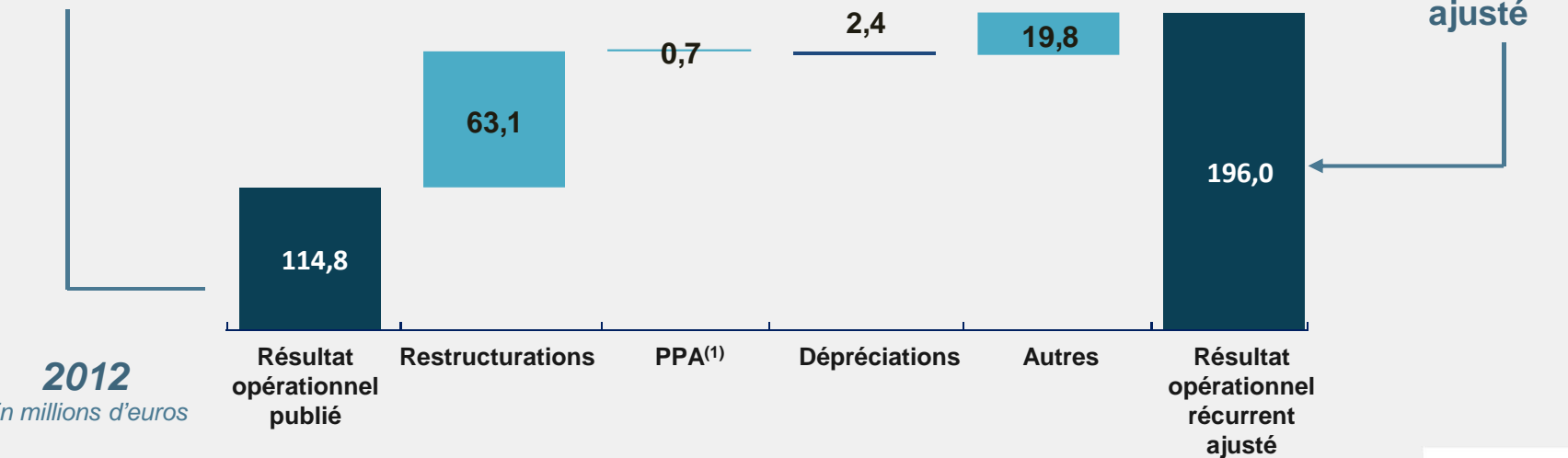


Du résultat opérationnel publié au résultat récurrent ajusté(*)

2011
En millions d'euros

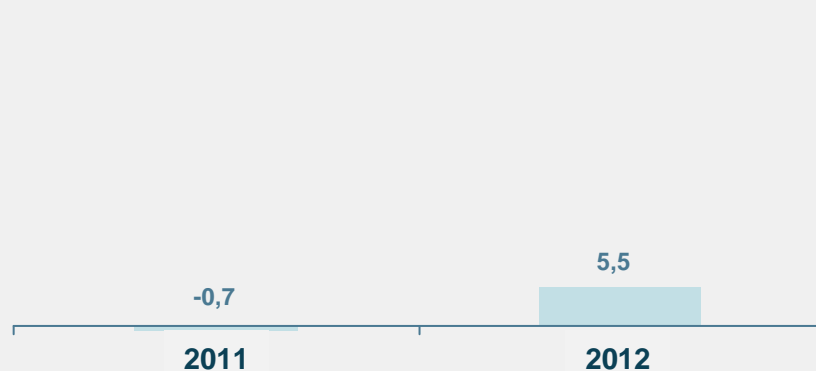


2012
En millions d'euros

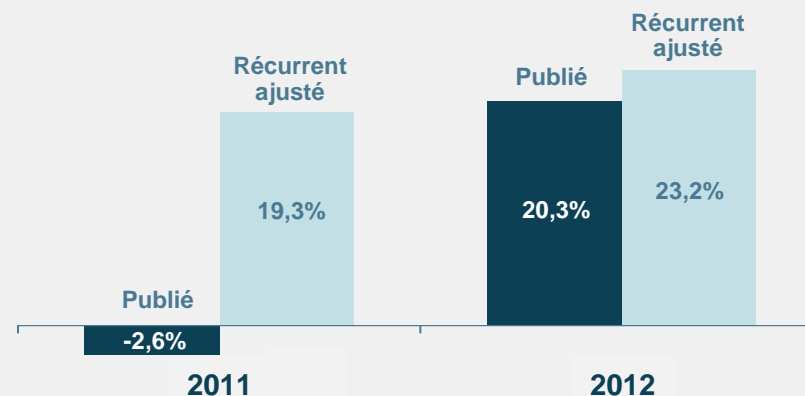


Compte de résultat(*) : éléments sous le résultat opérationnel

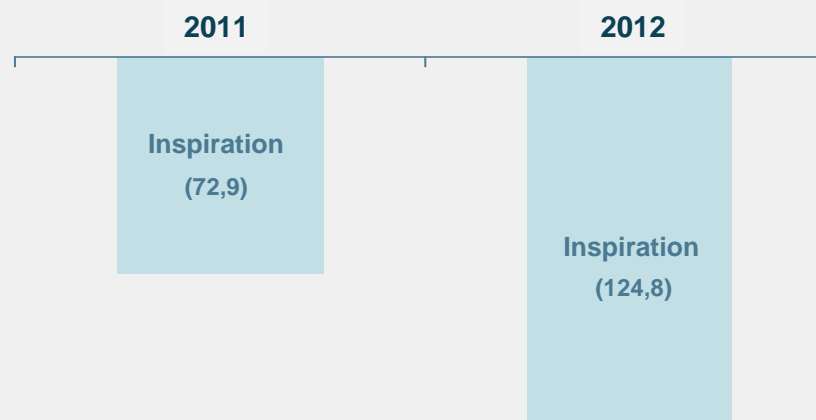
Résultat financier (M€)



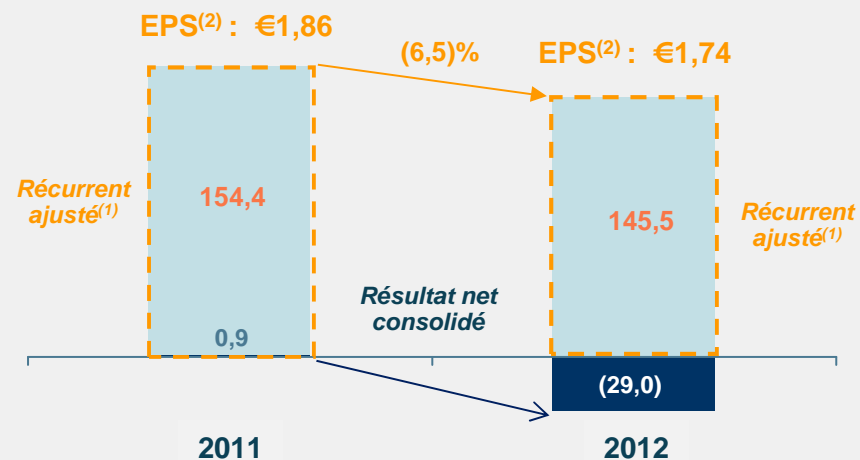
Taux effectif d'imposition



Revenus des opérations non poursuivies (M€)



Résultat consolidé (M€)



Evolution du bilan

| ACTIF | | | PASSIF | | |
|---|----------------|----------------|--|----------------|---------------|
| | 2011 | 2012 | | 2011 | 2012 |
| Goodwill | 299,5 | 298,2 | Capitaux propres – attribuables aux actionnaires d'Ipsen | 1 012,8 | 924,2 |
| Participations dans les entreprises associées | 0,0 | 0,0 | Part revenant aux intérêts minoritaires | 2,6 | 2,0 |
| Immobilisations corporelles | 271,7 | 281,8 | Total des capitaux propres | 1 015,4 | 926,3 |
| Autres immobilisations incorporelles | 135,6 | 129,2 | Autres passifs financiers | 16,6 | 15,9 |
| Autres actifs non courants | 293,8 | 245,6 | Autres passifs non courants | 231,0 | 182,0 |
| Actifs non courants | 1 000,6 | 954,7 | Autres passifs courants | 341,9 | 394,3 |
| Actifs courants | 632,8 | 606,3 | Provisions et emprunts bancaires | 28,5 | 70,2 |
| <i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> | 145,0 | 113,6 | Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés | 0,0 | 0,5 |
| Actifs destinés à être cédés | - | - | TOTAL PASSIF | 1 633,4 | 1561,1 |
| TOTAL ACTIF | 1 633,4 | 1 561,1 | | | |
| Trésorerie de clôture | 144,8 | 113,3 | | | |

Flux de trésorerie(*)

En millions d'euros

| | 2011 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Marge brute d'autofinancement avant variation du BFR | 189,5 | 175,3 |
| Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'activité | (20,7) | (10,3) |
| Flux net de trésorerie lié à l'activité | 168,8 | 165,0 |
| Investissements en actifs corporels et incorporels | (95,2) | (76,5) |
| Produits de cession de titres | - | 13,9 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement - Autres | (0,7) | (0,5) |
| Autres | 0,2 | (1,5) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (95,7) | (64,8) |
| Variation nette des emprunts | (0,3) | (0,3) |
| Dividendes versés | (66,5) | (67,5) |
| Financement « DIP » | 0,0 | (7,2) |
| Autres | 1,6 | 1,8 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | (65,2) | (73,2) |
| Impact des activités non poursuivies | (40,8) | (56,2) |
| Variation de la trésorerie | (32,9) | (29,2) |
| Impact des variations du cours des devises | (0,2) | (2,3) |
| Trésorerie à la clôture | 144,8 | 113,3 |

Important flux de trésorerie liés à l'activité en 2012

2012 : Solide performance opérationnelle au regard des difficultés de la médecine générale en France

Croissance des ventes de médecine de spécialité dynamique de +11,3%⁽¹⁾
Forte chute des ventes de médecine générale en France (-29,7%)

Résultat opérationnel publié impacté par la nouvelle organisation des opérations commerciales de la médecine générale en France

Marge opérationnelle ajustée⁽²⁾ de 16,1%⁽³⁾, une solide performance au regard des difficultés de la médecine générale en France

Perte nette de (€29,0m), impactée par la décision du Groupe de sortir de l'hémophilie

EPS récurrent ajusté⁽²⁾ de € 1,74 contre 1,86^(*) en 2011

Forte génération de flux de trésorerie de €165,0m par les activités opérationnelles

Présentation du résultat de la société IPSEN SA et proposition d'affectation

Susheel Surpal

Vice-Président Exécutif, Finance

Affectation du résultat proposée à l'Assemblée

- Dividende : 67 280 202, 40 euros(*), soit 0,80 euro brut par action par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice de 91 729 938,13 euros

Le solde est porté sur le poste « report à nouveau » lequel est ainsi porté de 65 961 750,97 euros à 90 411 486,70 euros

- Détachement du coupon : 5 juin 2013
- Date de mise en paiement : 10 juin 2013

Point sur le premier trimestre 2013 et objectifs 2013

Marc de Garidel

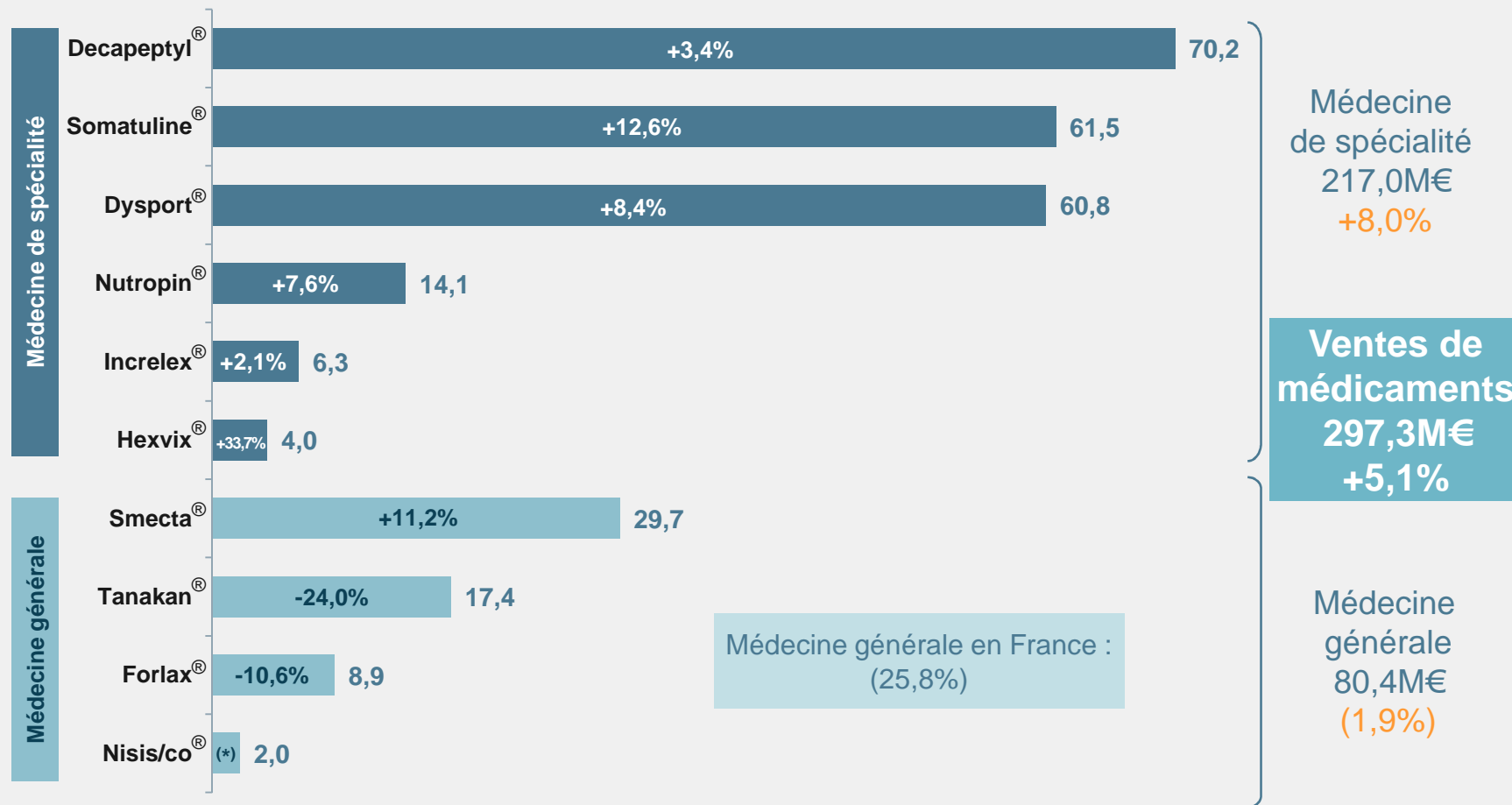
Président-Directeur général

Christel Bories

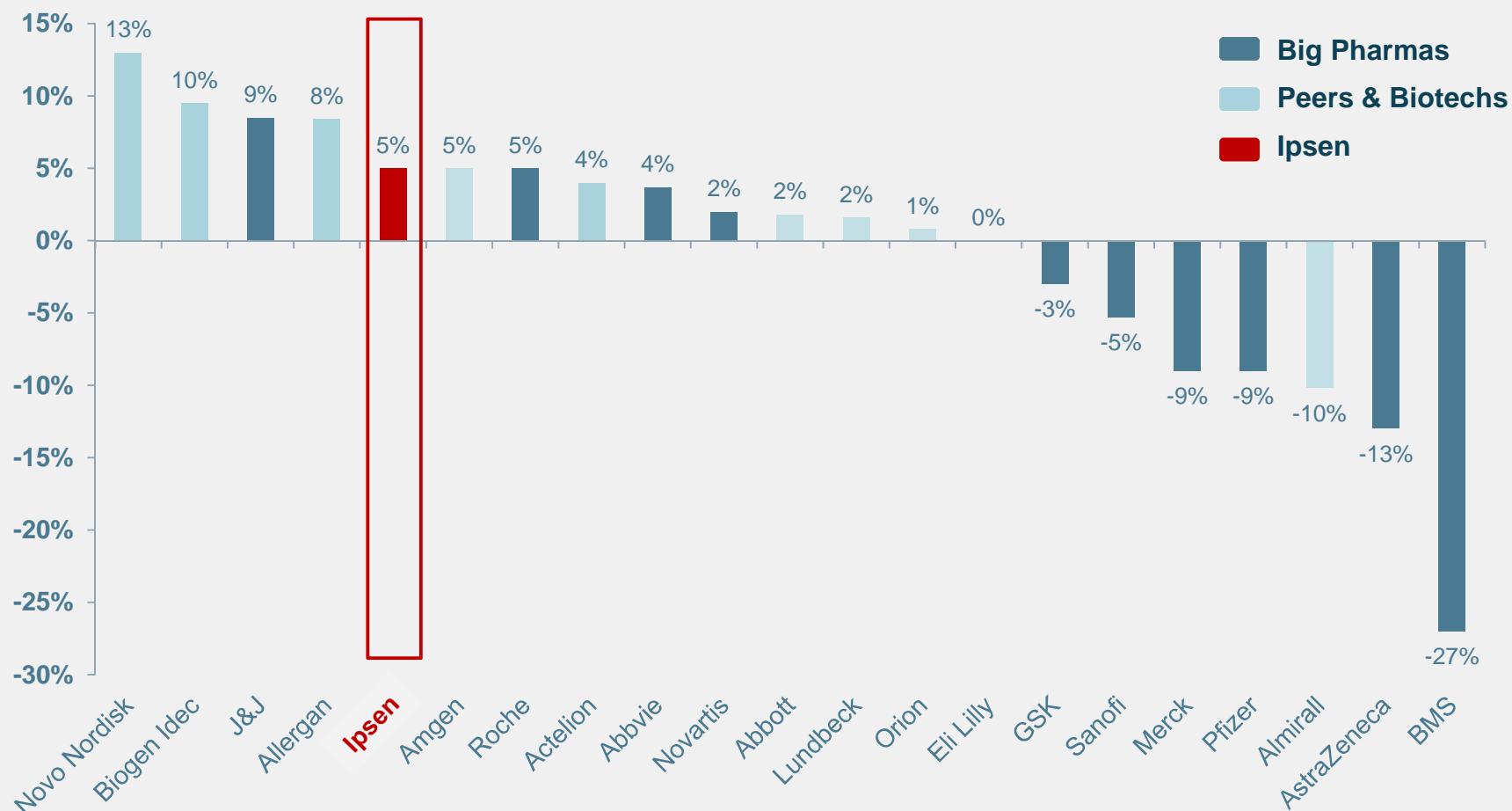
Directeur général délégué

Forte croissance de la médecine de spécialité à 8,0% et bonne résilience de la médecine générale (1,9%)

Vente de médicaments – 1^{er} trimestre 2013
en millions d'euros – % à taux de change constant

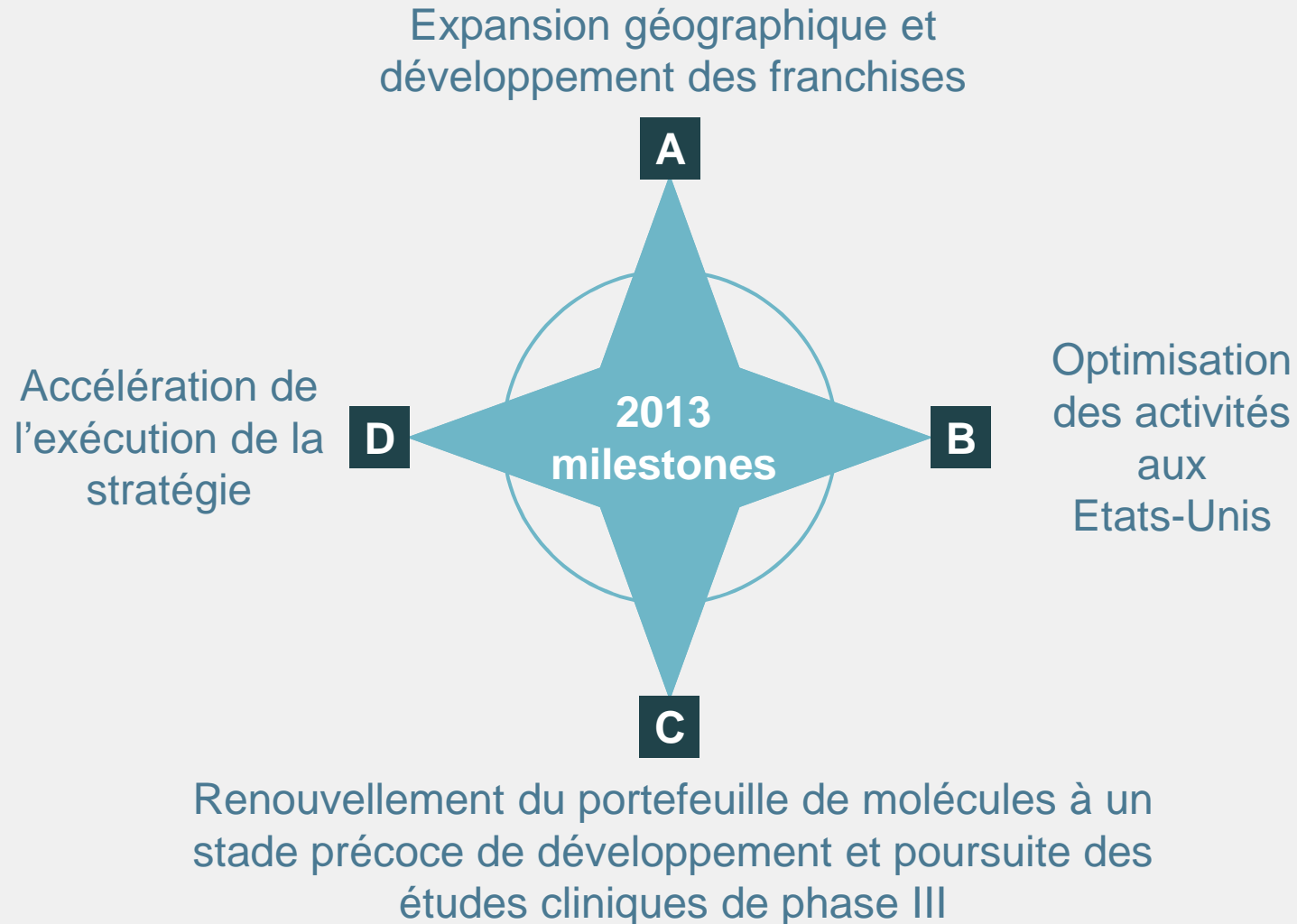


Bonne performance relative des ventes d'Ipsen au premier trimestre 2013



Ipsen croissance T1 2013 à taux de change constant : +5,3%

Revue stratégique et opérationnelle des chantiers 2013



A : Leviers pour stimuler la croissance des franchises et l'expansion géographique

Uro-Oncologie

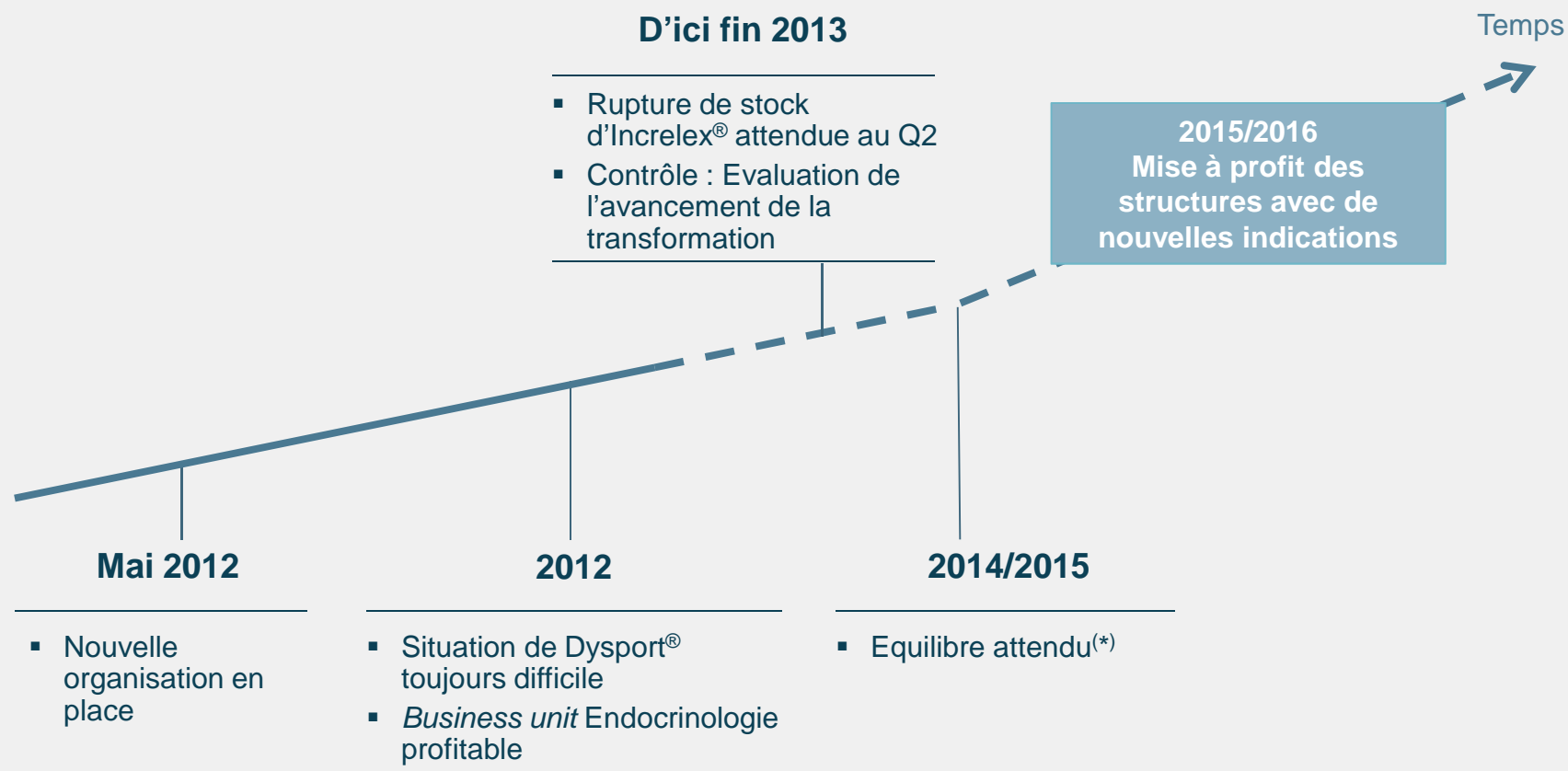
Endocrinologie

Neurologie

- **Nouvelles indications / innovations**
 - **Expansion géographique**
 - **Gestion du cycle de vie**
 - **Partenariats**

Renforcer les franchises au travers d'acquisitions externes/accords de licence

B : Optimisation des activités aux Etats-Unis pour améliorer la rentabilité du Groupe



Rupture de stock d'Increlex® attendue vers le Q2 2013 aux Etats-Unis⁽¹⁾
La filiale a pour consigne de compenser l'impact de cette rupture sur la marge opérationnelle

C : Importantes données cliniques attendues en 2013/2014

| Phase de développement clinique | Données attendues | Dates prévues | Molécule / Médicament |
|---------------------------------|---|---------------|--|
| Phase III | Résultats | S2 2013 | Dysport® Next Generation Dystonie cervicale - Europe |
| Phase III | Résultats | T4 2013 | Somatuline® Tumeurs neuro-endocrines symptomatiques (Etats-Unis) |
| Phase III | Résultats | T4 2013 | Somatuline® Tumeurs neuro-endocrines asymptomatiques (international) |
| Phase III | Résultats | S1 2014 | Dysport® Spasticité des membres supérieurs chez l'adulte |
| Phase III | Survie sans progression et survie globale | 2014 | Tasquinimod Cancer métastatique de la prostate résistant à la castration |

D : Pour accélérer l'exécution de la stratégie, Christel Bories a rejoint le Groupe au poste de DG délégué en mars 2013



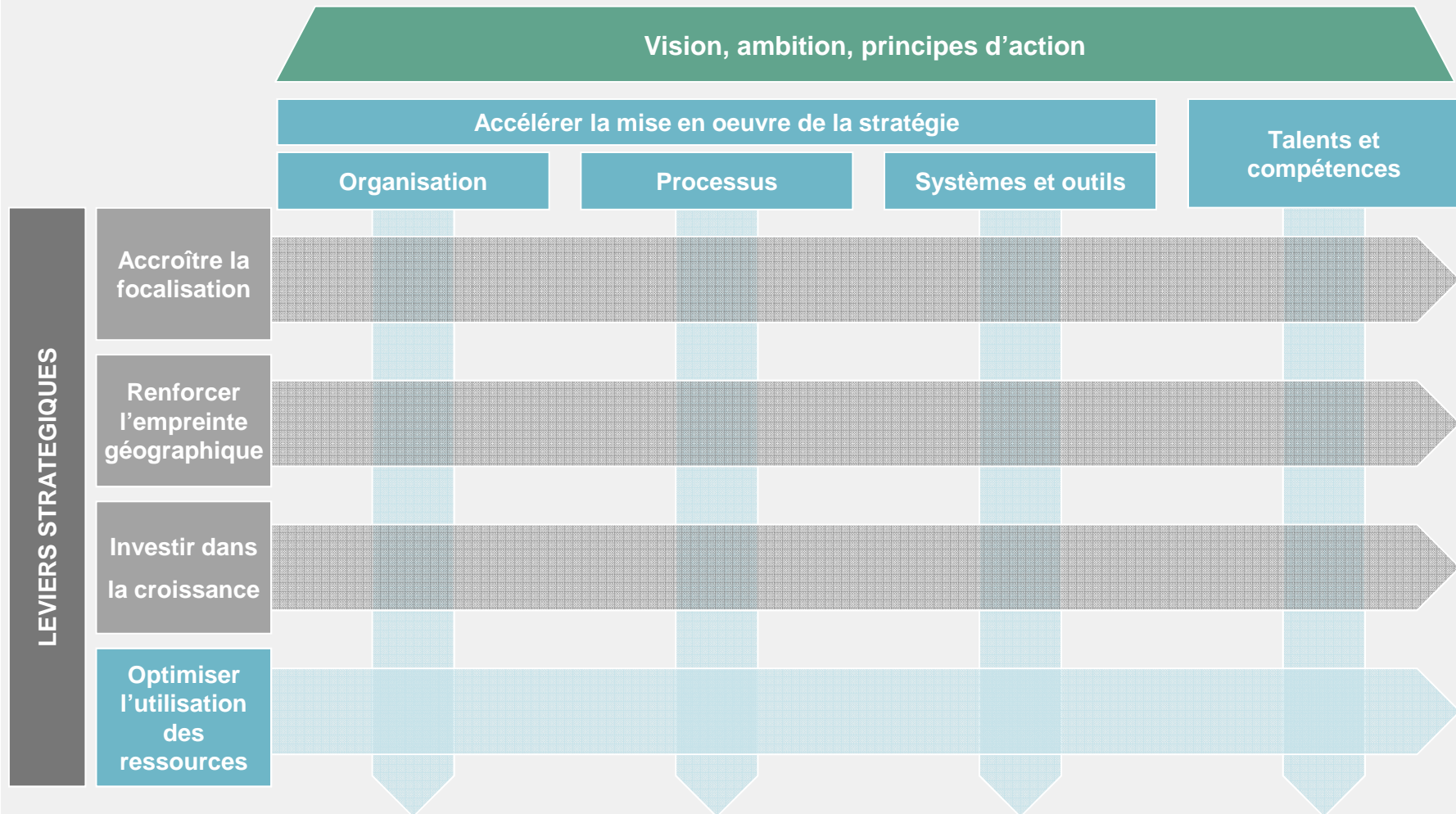
Un savoir-faire et une efficacité prouvée dans des chantiers importants de gestion du changement

Un regard neuf extérieur à l'entreprise et au secteur d'activité

Un partage des valeurs d'Ipsen

De l'envie, de la curiosité et de l'ouverture d'esprit

Accélérer la mise en œuvre de la stratégie pour atteindre nos objectifs



Excellence Opérationnelle

Objectifs financiers 2013

Médecine de spécialité –
Vente de médicaments

Croissance de +6,0% à +8,0%,
d'une année sur l'autre

- *Portée par la croissance solide et durable des volumes, dans un contexte de pression croissante sur les prix et d'incertitude sur l'approvisionnement d'Increlex®*

Médecine générale –
Vente de médicaments

Baisse de -8,0% à -6,0%,
d'une année sur l'autre

- *Avec la médecine générale qui devrait rester sous pression en France*

Marge opérationnelle
récurrente ajustée(*)

Autour de 16,0% des ventes

- *En 2013, le Groupe anticipe une poursuite de la chute de la marge de la médecine générale en France, les synergies de la nouvelle organisation des opérations commerciales de la médecine générale en France devraient se matérialiser en 2014*

Note: Les objectifs ci-dessus ont été fixés à taux de change et périmètre constant

2013, accélération de l'exécution de notre stratégie

2011



Définition et mise en œuvre de la nouvelle stratégie

2012



Une performance solide dans un contexte difficile

2013



Accélérer la mise en œuvre de notre stratégie
afin d'atteindre notre ambition pour 2020

**Rapport du Président du Conseil d'administration
sur la composition et les conditions de
préparation et d'organisation des travaux du
Conseil et sur les procédures de contrôle interne
et de gestion des risques**

Marc de Garidel

Président-Directeur général

Synthèse de la gouvernance en 2012

11 membres en 2012
 dont :
 - 4 administrateurs indépendants
 - 2 femmes
12 réunions en 2012
Taux de présence : 91 %

Le Conseil d'administration

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Antoine Flochel (Vice-Président du CA)
 Anne Beaufour
 Henri Beaufour
 Hervé Couffin(*)
 Gérard Hauser(*)

Pierre Martinet(*)
 Mayroy SA (repr. par M. Philippe Bonhomme)
 Klaus-Peter Schwabe
 Christophe Vérot
 Carol Xueref(*)

5 Comités spécialisés
 21 réunions en 2012

| Comité Stratégique | Comité d'Audit | Comité des Nominations et de la Gouvernance | Comité des Rémunérations | Comité d'Ethique |
|---|---|--|--|---|
| <u>Henri Beaufour</u> Anne Beaufour Antoine Flochel Marc de Garidel Carol Xueref(*) | <u>Pierre Martinet(*)</u> Hervé Couffin(*) Christophe Vérot | <u>Anne Beaufour</u> Hervé Couffin(*) Christophe Vérot | <u>Antoine Flochel</u> Gérard Hauser(*) Pierre Martinet(*) | <u>Gérard Hauser(*)</u> Mayroy SA Carol Xueref(*) |

Autoévaluation formelle en février 2013 et discussion annuelle

AUTOEVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renouvellement de M. Antoine Flochel en qualité d'administrateur

Né le 23 janvier 1965
Nationalité française

- Vice-Président du Conseil d'administration
- Président du Comité des Rémunérations et membre du Comité Stratégique
- Date de première nomination : 30/08/2005
- Date du dernier renouvellement : 27/05/2011

Renouvellement de M. Gérard Hauser en qualité d'administrateur

Né le 29 octobre 1941
Nationalité française

- Administrateur indépendant
- Président du Comité d'Ethique et membre du Comité des Rémunérations
- Date de première nomination : 14/12/2005
- Date du dernier renouvellement : 27/05/2011

Nomination de Mme Martha Crawford en qualité d'administrateur

Née le 30 septembre 1967
Nationalités américaine
et française

- Depuis mars 2011 : Directeur de la Recherche, du Développement et de l'Innovation du groupe Areva
- De 2007 à 2011 : Vice-Présidente de la Recherche et du Développement du groupe Air Liquide
- De 1999 à 2007 : Administrateur principal de la Division des Performances et de l'Information Environnementales de l'OCDE
- De 1991 à 1999 : Banque Mondiale et Banque Asiatique de développement dans les domaines de l'infrastructure environnementale et de la technologie
- 1990 : Conseillère du Directeur général de l'Autorité de protection de l'environnement de la République des Iles Marshall.
- Titulaire d'un doctorat en Ingénierie de l'Environnement et de la Chimie de l'Université d'Harvard et d'un MBA du Collège des Ingénieurs

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

- Une **organisation** comportant une définition claire des responsabilités, s'appuyant sur des ressources compétentes et adéquates et utilisant des systèmes d'information, des procédures, des processus, des outils et des pratiques appropriés
- Une **gestion de l'information fiable et pertinente**
- Un **dispositif de gestion des risques**
- Des **activités de contrôle** répondant à ces risques
- Un **pilotage** et une **surveillance** du dispositif de contrôle interne

Principes et règles de détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Antoine Flochel

Président du Comité des Rémunérations

Principes et règles de détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

- Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux arrêtée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Rémunérations
- Référence au Code AFEP/MEDEF et aux pratiques observées dans des sociétés comparables
- Pas de cumul du mandat social et d'un contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux
- Structure de rémunération :
 - **Rémunération fixe**
 - **Rémunération variable**
 - **Avantages en nature**
 - **Bénéfice du régime de retraite supplémentaire en vigueur au sein de la Société**
 - **Bénéfice d'une indemnité de départ susceptible d'être due à raison de la cessation ou du changement des fonctions**
 - **Eligibilité aux attributions d'actions de performance (pas de stock options depuis 2012)**
 - Conditions de performance
 - Politique de conservation : 20% de la plus-value nette d'acquisition dégagée lors de la cession des actions issues de l'acquisition des actions de performance (et/ou de l'exercice de stock options)

Rapports des Commissaires aux comptes

Fabien Brovedani – Deloitte & Associés *(absent et excusé)*

Philippe Grandclerc – KPMG

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes annuels

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport sur les conventions et engagements réglementés

Rapport établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Rapport sur la réduction du capital (11^{ème} résolution)

Rapport sur diverses émissions d'actions et de valeurs mobilières (13^{ème} à 23^{ème} résolutions)

Questions de la salle

Présentation des résolutions et vote

Olivier Jochem

Secrétaire général

Première résolution à caractère ordinaire

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012

- Résultat : bénéfice de 91 729 938,13 euros

Deuxième résolution à caractère ordinaire

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012

- Résultat : perte (part du groupe) de 29 491 milliers d'euros

Troisième résolution à caractère ordinaire

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- Dividende : 0,80 euro brut par action
- Dividende prélevé sur le résultat de l'exercice et le solde porté au poste « report à nouveau »
- Date de détachement du coupon : 5 juin 2013
- Date de mise en paiement : 10 juin 2013
- Rappel des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices :

| Au titre de l'exercice : | Revenus éligibles à la réfaction | | Revenus non éligibles à la réfaction |
|--------------------------|--|---------------------------|--------------------------------------|
| | Dividendes | Autres revenus distribués | |
| 2009 | 63 113 537,25 € ^(*) Soit 0,75 € par action ^(**) | - | - |
| 2010 | 67 375 258,40 € ^(*) Soit 0,80 € par action ^(**) | - | - |
| 2011 | 67 381 258,40 € ^(*) Soit 0,80 € par action ^(**) | - | - |

(*) Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau

(**) Sauf option pour le prélèvement libératoire, ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France et prévu à l'article 158-3-2 du Code général des impôts

Quatrième résolution à caractère ordinaire

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation et ratification de ces conventions

- Conventions soumises à approbation :
 - Mandats d'assistance et de conseil confiés à M. Antoine Flochel
 - Mandats de conseil confié à la société JPH Hottinguer Corporate Finance SA
- Convention soumise à ratification :
 - Mandat d'assistance confié à la société JPH Hottinguer Corporate Finance SA

Cinquième résolution à caractère ordinaire

Approbation des conventions et engagements réglementés concernant des éléments de rémunération consentis à Madame Christel Bories

- Nomination en qualité de Directeur général délégué par le Conseil d'administration du 26 février 2013 (à effet du 1^{er} mars 2013)
- Rémunération variable minimum au titre de l'exercice 2013
- Engagement de non-concurrence
- Bénéfice du régime de retraite supplémentaire en vigueur au sein de la Société

Sixième résolution à caractère ordinaire

Approbation d'un engagement pris au bénéfice de Madame Christel Bories, Directeur général délégué, correspondant à des indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions

- Indemnité de départ au titre du mandat social (conditions conformes aux recommandations du Code AFEP-MEDEF) :
 - Due uniquement en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie décidé par le Conseil d'administration
 - D'un montant correspondant à 24 mois de rémunération (fixe et variable) au titre du mandat social
 - Dont l'octroi est soumis à une condition de performance (maintien du taux de marge opérationnelle récurrente du Groupe sur les 3 années précédant le départ à un seuil minimum (12,5% pour 2013))
 - Incluant le montant dû, le cas échéant, au titre d'un engagement de non-concurrence

Septième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement de M. Antoine Flochel en qualité d'administrateur

- Renouvellement pour une durée de 4 ans

Huitième résolution à caractère ordinaire

Renouvellement de M. Gérard Hauser en qualité d'administrateur

- Renouvellement pour une durée de 4 ans

Neuvième résolution à caractère ordinaire

Nomination de Mme Martha Crawford en qualité d'administrateur pour une durée de 4 ans en remplacement de M. Klaus-Peter Schwabe

Dixième résolution à caractère ordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce

- Durée de l'autorisation : 18 mois
- Limite : 10% du capital social
- Prix maximum d'achat : 40 euros par action
- Montant maximal de l'opération : 336 401 000 euros
- Objectifs :
 - Contrat de liquidité
 - Croissance externe
 - Couverture de l'actionnariat salarié
 - Couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital
 - Annulation

Onzième résolution à caractère extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce

- Durée de l'autorisation : 24 mois
- Limite : 10% du capital social

Douzième résolution à caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes

- Durée de la délégation : 26 mois
- Limite : 20% du capital social (plafond s'imputant sur le plafond global prévu à la 13^{ème} résolution)
- Augmentation du capital sous forme d'attribution gratuite d'actions nouvelles aux actionnaires ou par élévation du nominal des actions

Treizième résolution à caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Durée de la délégation : 26 mois
- Limite : 20% du capital social (plafond sur lequel s'impute le montant nominal global des actions émises, directement ou non, en vertu des 12^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} résolutions)

Quatorzième résolution à caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange

- Durée de la délégation : 26 mois
- Limite : 10% du capital social (plafond s'imputant sur le plafond fixé à la 13^{ème} résolution et sur celui prévu à la 15^{ème} résolution)

Quinzième résolution à caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier

- Durée de la délégation : 26 mois
- Limite : 10% du capital social (plafond s'imputant sur le plafond prévu à la 14^{ème} résolution et sur le plafond global prévu à la 13^{ème} résolution)

Seizième résolution à caractère extraordinaire

Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires

- Emissions décidées en application des 13^{ème} à 15^{ème} résolutions

Dix-septième résolution à caractère extraordinaire

Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital, dans la limite de 10%, en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

- Durée de la délégation : 26 mois
- Limite : 10% du capital social (plafond indépendant)

Dix-huitième résolution à caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail

- Durée de la délégation : 26 mois
- Limite : 5% du capital social (plafond indépendant)

Dix-neuvième résolution à caractère extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées

- Durée de l'autorisation : 26 mois
- Limite : 3% du capital social (le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement s'imputera sur ce plafond - 20^{ème} résolution)
- Prix d'exercice sans décote

Vingtième résolution à caractère extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées

- Durée de l'autorisation : 26 mois
- Limite : 3% du capital social (plafond sur lequel s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées au titre de la 19^{ème} résolution)

Vingt et unième résolution à caractère extraordinaire

Délégation à conférer au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes

- Durée de la délégation : 18 mois
- Limite : 1% du capital social (plafond sur lequel s'imputera le montant nominal global des actions auxquelles les bons émis en vertu des 22^{ème} et 23^{ème} résolutions sont susceptibles de donner droit)
- Catégorie de personnes bénéficiaires : dirigeants et cadres salariés de la société (hors mandataires sociaux) ou des sociétés liées
- Prix d'exercice : au moins égal à la moyenne des 20 derniers cours de Bourse, après prise en compte du prix d'émission des bons

Vingt-deuxième résolution à caractère extraordinaire

Délégation à conférer au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de M. Marc de Garidel

- Durée de la délégation : 18 mois
- Limite : 1% du capital social (le montant nominal global des actions auxquelles les bons émis sont susceptibles de donner droit s'imputera sur le plafond prévu à la 21^{ème} résolution)
- Prix d'exercice : au moins égal à la moyenne des 20 derniers cours de Bourse, après prise en compte du prix d'émission des bons

Vingt-troisième résolution à caractère extraordinaire

Délégation à conférer au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Mme Christel Bories

- Durée de la délégation : 18 mois
- Limite : 1% du capital social (le montant nominal global des actions auxquelles les bons émis sont susceptibles de donner droit s'imputera sur le plafond prévu à la 21^{ème} résolution)
- Prix d'exercice : au moins égal à la moyenne des 20 derniers cours de Bourse, après prise en compte du prix d'émission des bons

Vingt-quatrième résolution à caractère ordinaire

Pouvoirs pour les formalités

Clôture de la séance
